



Audience UCR CGT au ministère du travail et des solidarités du 14 avril 2026

Délégation UCR : Cathy CAU, Bernard DEVERT, Véronique MARTIN et Bernard ROUSTAN.

Délégation ministère : Diego MERMET, conseiller du ministre.

Cette rencontre a eu lieu à la suite de la demande d'audience initialement adressée au 1^{er} ministre S. LECORNU le 24 novembre 2025 puis transmise au ministre du travail et des solidarités. Nous avons été reçus par le conseiller de la protection sociale, Diego MERMET, du ministre auquel nous avons fait une première remise de 16000 cartes pétitions remontées à l'UCR CGT sur l'avenir et le financement de la sécurité sociale. Il lui a été signifié que nous poursuivions notre campagne de signature.

L'UCR CGT a porté la colère des retraité·es, notamment le refus d'être les boucs émissaires, la cible du gouvernement, l'opposition entre salarié·es et retraité·es et nous avons également dénoncé les nouveaux propos du ministre FARANDOU lors de son audition au Sénat du 09 avril « *on a beaucoup protégé les retraités, un peu au détriment des actifs* ». D.MERMET a reconnu que le discours vis-à-vis des retraité·es était à revoir et qu'il leur fallait être plus prudent sur les termes employés.

Ce à quoi nous avons répondu que les discours étaient une chose mais que nous attendions avant tout des actes !

Niveau de vie des retraité·es en berne, augmentation de l'inflation, désindexation des pensions sur l'évolution des salaires, mesures spécifiques pour les petites retraites, difficulté d'accès aux soins, coût des complémentaires santé et mutuelles, report du plan grand âge, prise en compte du vieillissement de la population, système de retraite, avenir de la sécurité sociale et son financement ont été les principaux points abordés par la délégation UCR CGT.

Le représentant du ministère a déclaré ne pas être surpris des revendications que nous portions au vu des remontées par les préfetures des rencontres qui ont eu lieu le 2 avril notamment.

Tout en ne niant pas la situation de certain·es retraité·es, il n'a pas apporté de réponses concrètes à nos revendications.

Sur la revalorisation des pensions, face à l'envolée de l'inflation et des prix à la consommation auxquels nous sommes confrontés actuellement, cela nécessiterait une loi de financement de la sécurité sociale rectificative. Ce que le gouvernement ne souhaite pas. Il nous renvoie au PLFSS 2027 !

Sur la question des retraites et notamment l'évolution du système vers un système à point avec ou sans capitalisation ou un éventuel rapprochement de la CNAV avec l'AGIRC ARRCO, nous avons rappelé notre opposition ferme. Nous avons réaffirmé notre volonté de maintenir notre système de retraite financé par les cotisations sociales. Nous avons insisté sur la nécessité de revenir sur les milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales et d'aides publiques versées aux entreprises sans conditionnalité.

Sans prendre d'engagements sur ce sujet, il nous a affirmé que le gouvernement n'avait pas la volonté de baisser la part du PIB consacrée aux retraites qui est actuellement de 14%. Mais il ne s'est pas non plus engagé à la revaloriser face à l'augmentation de la population retraitée qui devrait représenter environ 30% de la population à l'horizon 2030 !

Pour tout ce qui avait trait à la santé, à la perte d'autonomie, il nous a renvoyé vers le ministère de la santé et celui de l'autonomie. Ce à quoi nous avons répondu que notre demande de rencontre initiale était adressée au 1^{er} ministre ! Il a reconnu qu'il aurait pu être assisté par un ou une représentant-e du ministère de la santé.

Nous avons aussi porté l'absence de lieux de négociations, de discussions pour tout ce qui a trait aux problématiques, aux revendications des retraité-es. Nous avons pointé les difficultés, par endroit, à faire fonctionner les CDCA, à en faire des lieux de discussions, de négociations sur la prise en compte du vieillissement de la population dans les territoires.

Il a entendu notre position en proposant de nous rencontrer à nouveau notamment dans le cadre de la préparation du PLFSS.

Le conseiller du ministre s'est engagé à rendre compte au ministre.

Cette rencontre, si elle n'a pas permis d'avancées concrètes sur nos revendications, aura néanmoins été l'occasion de faire entendre la voix des retraité-es et de faire reconnaître l'existence de notre syndicalisme retraité.

Seule une mobilisation massive des retraité-es contraindra le gouvernement à changer sa politique mortifère pour les droits des retraité-es.

Montreuil, le 15 avril 2026